

Matière: Dinim - Rubrique: Fêtes - Thème: Le compte du Omer

Auteur: Benjamin Saada

Titre: Les degrés de perfectionnement



Introduction

La mitsva du compte du Omer trouve son origine dans la Tora. Cependant, aujourd'hui que le Temple a disparu, l'essentiel de la signification de cette mitsva diffère de ce qu'elle était à l'époque du Temple. Nous nous pencherons donc sur l'origine de cette mitsva, ainsi que sur son application à notre époque, puis nous tenterons de trouver le rapport unissant ces deux significations.

D'autre part, lorsqu'on étudie les lois concernant le compte du Omer, certaines questions surgissent: est-ce une seule mitsva ou bien quarante-neuf mitsvot? Si on a "raté" un jour, pourquoi ne peut-on pas le rattraper?

Enfin, pendant cette période, tombe également un événement d'importance: Pessah' chéni. Nous tenterons donc de trouver le lien entre ce jour et la séfirat haOmer.



Analyse

1- La signification de la mitsva

1. A l'époque du Temple

Dans la Tora on trouve écrit:

ויקרא פרק כג פסוק טו-טז

וּסְפַרְתֶּם לָכֶם, מִמַּחֲרַת הַשַּׁבָּת, מִיּוֹם הַבִּיאָאֲכֶם, אֶת-עֹמֶר
הַתְּנוּפָה:

עַד מַמְחֲרַת הַשַּׁבָּת הַשְּׁבִיעִית, תִּסְפְּרוּ חֲמִשִּׁים יוֹם; וְהִקְרַבְתֶּם
מִנְחָה חֲדָשָׁה, לָהּ.

Lévitique, 23, 15

Puis, vous compterez chacun, depuis le lendemain de la fête, depuis le jour où vous aurez offert l'ômer du balancement, sept semaines, qui doivent être entières

Vous compterez jusqu'au lendemain de la septième semaine, soit cinquante jours et vous offrirez à l'Éternel une oblation nouvelle.



Notes de
l'enseignant

Il est une interdiction pour l'ensemble du peuple de récolter les cinq sortes de céréales tant que l'offrande du Omer n'aura pas été coupée. Le 16 nissan (même si cela tombait un Chabat), le Beit din organisait en grande pompe ce début de la moisson de l'orge puis on envoyait les trois séa récoltés (à peu près 20 litres) au Temple.

A partir de ce jour, il fallait compter 49 jours pour apporter une autre offrande: les 2 pains de Chavouot.

Le Sforno, dans son commentaire sur la Tora livre une explication à ce rituel:

ספורנו ויקרא פרק כג פסוק ח'

ובהיות כי הצלחת הקציר יהיה כפי מזג הזמן מתחילת האביב עד הקציר, כאמרו "שבעת חוקות קציר ישמר לנו" היה העומר הודאה על האביב כמקריב ביכורי השדה לבעלים, והיה הקרבן עמו לתפילה על העתיד, והיתה הספירה זכרון לתפילה יום יום והיה חג הקציר הודאה על טוב הקציר.

Sforno vayikra chapitre 23 verset 8

Et puisque la réussite de la moisson dépendra du temps qu'il fera à partir du début du printemps jusqu'à la moisson, comme il est dit (dans *Jérémie*) "Il nous réserve régulièrement les semaines déterminées pour la moisson", le Omer était en fait un remerciement pour le printemps et le sacrifice qui venait avec lui était comme une prière pour le futur, et le compte était un rappel qu'il fallait prier chaque jour, et la fête de la moisson (chavouot) était un remerciement pour la bonne moisson.

Selon le Sforno, les jours séparant Pessah' de Chavouot étaient des jours d'incertitude, pendant lesquels le peuple priaient pour que la récolte soit bonne.

Ce sens donné à la mitsva du compte du omer pouvait concerner la majorité du peuple il y a 2000 ans, mais aujourd'hui qu'en est-il?

2. La mitsva aujourd'hui

Il existe de nombreuses explications à cette mitsva. Nous nous attarderons sur les plus connues. D'une part, ce compte symbolise notre impatience de recevoir la Tora à Chavouot et d'autre part, ces jours doivent être une préparation morale à cet événement.

Pour ce qui est de la première raison, il est écrit dans le midrach (cité par le Rachba):

Sforno

Né à Casena (Italie) en 1470, mort à Bologne en 1550, l'un des plus grands maîtres du judaïsme dans l'Italie de la Renaissance. Il suit le sens littéral.

שׁוֹרֵת הַרְשָׁב״א ח״ג רפ״ד בַּשֵּׁם בַּעַל הָעֵיטוֹר

בשעה שאמר להם משה לישראל תעבדון את האלוקים על ההר הזה, אמרו לו ישראל, משה רבינו אמתי עבודה זו, אמר להם, לסוף חמישים יום, והיו מונים כל אחד ואחד לעצמו מכאן קבעו חכמים לספירת העומר בזמן הזה.

Responsa du Rachba tome 3 chapitre 284

Au moment où Moïse a dit à Israël "vous servirez Dieu sur cette montagne", Israël lui a dit: Moïse notre maître quand aura lieu ce service, il leur répondit après cinquante jours. Ils comptèrent alors chacun pour soi-même. De là les Sages ont institué le compte du Omer à notre époque.

Ainsi que dans le *Moré Névouh'im*:

מורה נבוכים ח״ג פמ״ג

הנה שבועות הוא יום מתן תורה, ולהגדיל היום הוא, נמנה הימים מן המועד הראשון אליו, כמי שממתין בו הנאמן שבאוהביו, ושהוא מונה היום וגם השעות, וזו היא סיבת ספירת העומרמיום צאתנו ממצרים עד יום מתן תורה, שהוא היה הכונה והתכלית ביציאתם.

Le guide des Egarés

La fête de Chavouot est le jour du don de la Tora. Pour glorifier et honorer ce jour, on compte les jours à partir de la première des fêtes jusque-là, comme quelqu'un qui attend l'arrivée de son meilleur ami et qui compte les jours et les heures. C'est pour cette raison que l'on compte le Omer à partir du jour de la sortie d'Egypte jusqu'au jour du don de la Tora qui était le véritable but de cette sortie.

Responsa du Rachba
tome 3 chapitre
284

Le guide des Egarés
3ème partie
paragraphe 43

Et en ce qui concerne la seconde raison:

זהר אמור דל"ט ע"א

ישראל כד הוו במצרים אסתאבו ואתטנפו גרמייהון בכל זיני מסאבו עד דהוו שראן תחות אבעין ותשע חילי דמסאבותא וקב"ה אפיק יתהון מתחות פולחן כל שאר חילין ועוד דעאיל יתהון בארבעין ותשע תרעי דסכלנותא לקבליהון ודא איהו דאנן מנן להו מיומא טבא דפסחא כי בכל יומא אפיק לן מחילא דמסאבו ואעיל לן בחילא דדכיו.

Zohar

Quand Israël était en Egypte, ils se rendirent impurs de toutes sortes d'impuretés à tel point qu'ils se trouvaient sous les 49 forces d'impureté et Dieu les sortit de l'asservissement de ces forces et de plus les amena aux 49 portes de pureté. Et c'est pour cela que nous comptons le Omer à partir de Pessah' jusqu'à Chavouot car chaque jour Il nous a sortit d'une force d'impureté et nous a amenés dans une force de pureté.

Zohar Emor page
39a

Et le Arizal de préciser:

שער הכוונות ענין פסח דרוש יא

גם טוב לאדם לכוין במ"ט ימים אלו לתקן כל אשר חטא בכל הז' ספירות.

Chaar hakavanot

Il est bon de penser pendant ces 49 jours à réparer les fautes que l'on a commis dans les sept séfirot.

Chaar hakavanot
Pessa'h discours 11

Lorsque le Ari évoque les sept séfirot, il fait allusion au sept "midot", traits de caractère, qui leur sont associés. Chaque semaine permettra la réparation d'une "mida". Ainsi, ces quarante-neuf jours sont donc une préparation spirituelle au don de la Tora.

Il semble donc qu'il n'y ait aucun rapport entre cette manière d'appréhender la signification de la séfirat haOmer et l'explication "agricole" amenée par le Sforno¹.

¹ On peut d'ailleurs noter que l'explication avancée par Sforno est parfaitement adaptée à la vie telle qu'elle était organisée à l'époque du Temple. En effet, le rapport entre Chavouot et le don de la Tora était beaucoup moins fort qu'aujourd'hui puisque lorsque le sanhédrin fixait les mois, Chavouot ne tombait pas forcément le 6 sivan, date du don de la Tora (voir à ce sujet notre étude sur Chavouot).

En fait il en existe un.

2- La sefirat haOmer dans le service de Dieu

La symbolique véhiculée par ces rituels d'offrandes au Temple est en totale adéquation avec l'idée selon laquelle la période du Omer est propice une élévation spirituelle préparant à la fête du don de la Tora.

La H'assidout explique:

ליקוטי תורה פרשת אמור דף לה עמוד ד'

וכדי לקבל את התורה שהוא רצונו יתברך כביכול למטה הוצרך להיות מקודם בחינת ביטול נפש הבהמית גם כן. והיינו על ידי הנפת העומר וספירת העומר [...] כי הנה העומר הוא מן השעורים שהוא מאכל בהמה.

Likoutei Tora

Et pour recevoir la Tora qui est la Volonté de Dieu ici-bas, si l'on peut s'exprimer ainsi, il faut d'abord une dimension d'annulation pour l'âme animale. C'est-à-dire par le balancement du Omer et le compte du Omer. Car le Omer provenait de l'orge qui est un aliment pour les animaux.

Telle est la symbolique de cette mesure d'orge. Durant le Omer, l'offrande provenant d'un aliment destiné aux animaux, l'homme se doit de travailler sur son âme animale.

Ceci demande plus amples explications.

Au moment de la sortie d'Egypte, le peuple était "dénudé" de mitsvot, son niveau spirituel était au plus bas. Son seul mérite fut sa foi parfaite, son annulation envers Dieu et Son prophète Moïse.

Cette annulation, ce "*bitoul*", est symbolisé par la matsa, ce pain qui n'a pas levé. Mais cet état n'est pas idéal. L'homme ne doit pas servir Dieu avec son seul "*bitoul*", il doit aussi utiliser toutes les forces morales de son être. Seulement, ces forces sont sans cesse sollicitées par le mauvais penchant, l'âme animale, qu'il faut apprendre à "dompter". La période du Omer est propice à ce travail. L'offrande d'orge était "balancée" de bas en haut par le cohen, ceci symbolisant l'élévation de cette âme animale. Une élévation qui doit se poursuivre durant 49 jours jusqu'à Chavouot, le don de la Tora. De son statut "animal", le Juif passe au statut d'Homme. C'est pour cette raison qu'à Chavouot on apporte une offrande non plus d'un aliment destiné à l'animal mais bien de blé (les deux pains) base de l'alimentation humaine.

Après avoir traité de l'origine de cette mitsva nous allons nous pencher sur quelques détails de son application pratique.

Likoutei Tora
Parachat Emor page
35d

3- L'application de la Mitsva

Il est écrit dans le Choulh'an Arou'h:

שלח ערוך סימן תפט סעיף ח'

אם שכח לברך באחד מהימים בין יום ראשון בין משאר ימים
סופר בשאר ימים בלא ברכה אבל אם הוא מסופק אם דילג יום
אחד ולא ספר יספור בשאר ימים בברכה.

Choulh'an Arouh'

S'il a oublié de faire la bénédiction (de compter) l'un des jours, que se soit le premier ou bien les suivants, il comptera les suivants sans bénédiction. Mais si il a un doute, peut-être a-t-il manqué de compter un jour il comptera les autres jours en récitant la bénédiction.

Choulh'an Arouh'
Orah' h'aïm
chapitre 489
paragraphe 8

C'est une halah'a bien connue: si on a "manqué" un jour du compte du Omer, on ne peut plus continuer à compter en récitant la bénédiction. La raison est expliquée dans les différents commentateurs du Choulh'an Arouh': il y a un avis qui soutient que les 49 jours du compte du Omer sont autant de mitsvot et donc selon cet avis même si un jour manque, il n'y a aucun rapport avec les 48 autres et l'on pourra continuer à compter normalement.

À l'inverse, certains décisionnaires pensent que toute la séfirat haOmer n'est qu'une seule et même mitsva. Donc, selon cet avis, si ne serait-ce qu'un seul jour manque, la mitsva n'est plus complète.

Il nous faut comprendre: selon quel avis la halah'a a-t-elle été tranchée?

Si on dit que ces 49 jours sont une seule et même mitsva, pourquoi fait-on une bénédiction sur chaque jour? On aurait du plutôt n'en faire qu'une seule au début ou à la fin du compte.

En plus de cela, selon cet avis, si on manque un jour, non seulement les jours suivants seront affectés puisqu'on ne pourra plus dire de brah'a mais aussi tous les jours précédents dont la bénédiction deviendra "lévatala" (pour rien) *a posteriori*. Sachant cela on aurait du instituer une bénédiction seulement à la fin du compte, après avoir compté tous les jours sans exceptions.

En fait, la séfirat haOmer est bien composée de 49 mitsvot différentes. Cependant, la mitsva consiste justement à compter pour la première fois le premier jour, la seconde fois le second jour etc². Si, par exemple, il manque le quatrième jour, on comptera alors pour la quatrième fois le cinquième jour. Le compte sera donc faussé. Malgré tout, chaque jour étant une mitsva en soi, les jours précédents l'erreur ne seront pas annulés *a posteriori*.

On peut déduire un enseignement moral de cette halah'a. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cette période est propice au perfectionnement des "midot". Chaque jour est un échelon différent, qui permet d'accéder au suivant, plus haut. En manquer un, remet en cause toute la progression qui devait suivre car le perfectionnement moral est un travail progressif, aujourd'hui plus qu'hier et moins que

² Chaarei Moadim sur Séfirat aOmer page 40.

demain. Si le travail d'aujourd'hui n'est pas fourni, il ne pourra pas m'amener à celui de demain.

Ceci peut paraître un peu désespérant. Pourtant, il n'en est rien car nous avons aussi l'enseignement de Pessah' chéni.

Il est écrit dans la Tora:

במדבר פרק ט פסוקים ו-ז

וְיִהְיֶה אֲנָשִׁים, אֲשֶׁר הָיוּ טְמֵאִים לְנֶפֶשׁ אָדָם וְלֹא יָכְלוּ לַעֲשׂוֹת הַפֶּסַח בַּיּוֹם הַהוּא; וַיִּקְרְבוּ לִפְנֵי מֹשֶׁה וּלְפָנָי אַהֲרֹן בַּיּוֹם הַהוּא. וַיֹּאמְרוּ הָאֲנָשִׁים הַהֵמָּה אֵלָיו אֲנַחְנוּ טְמֵאִים לְנֶפֶשׁ אָדָם, לָמָּה נִגְרַע לְבַלְתִּי הַקָּרִיב אֶת-קִרְבָּן ה' בְּמַעַדוֹ, בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל

Bamidbar

Or, il y eut des hommes qui se trouvaient souillés par des cadavres humains, et qui ne purent faire la Pâque ce jour-là. Ils se présentèrent devant Moïse et devant Aaron, ce même jour et ces hommes lui dirent: "Nous sommes souillés par des cadavres humains; mais pourquoi serions-nous privés d'offrir le sacrifice du Seigneur en son temps, seuls entre les enfants d'Israël? "

שם, פסוקים ט-יב

וַיְדַבֵּר ה' אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר דַּבֵּר אֶל-בְּנֵי יִשְׂרָאֵל, לֵאמֹר: אִישׁ אִישׁ כִּי יִהְיֶה טְמֵא לְנֶפֶשׁ אוֹ בְדֶרֶךְ רַחֲקָה לָכֶם, אוֹ לְדֹרֹתֵיכֶם, וְעָשָׂה פֶסַח, לֵה, בַּחֲדָשׁ הַשְּׁנִי בְּאַרְבַּעַת עָשָׂר יוֹם, בֵּין הָעֲרֵבִים יַעֲשׂוּ אֹתוֹ: עַל-מִצּוֹת וּמִזְרִים יֹאכְלֶהוּ לֹא יִשְׂאִירוּ מִמֶּנּוּ עַד בֶּקֶר וְעֶצֶם לֹא יִשְׁבְּרוּ-בוֹ; כֹּכֹל חֲקַת הַפֶּסַח, יַעֲשׂוּ אֹתוֹ

Bamidbar

Et l'Éternel parla à Moïse en ces termes: "Parle ainsi aux enfants d'Israël: si quelqu'un se trouve souillé par un cadavre, ou sur une route éloignée, parmi vous ou vos descendants et qu'il veuille faire la Pâque en l'honneur de l'Éternel, c'est au deuxième mois, le quatorzième jour, vers le soir, qu'ils la feront; ils la mangeront avec des azymes et des herbes amères, n'en laisseront rien pour le lendemain, et n'en briseront pas un seul os: ils suivront, à son égard, tout le rite de la Pâque.

Ceux qui n'avaient pu sacrifier l'agneau pascal pouvaient se "rattraper" un mois après, le 14 Iyar. C'est un cas unique dans la halah'a. Peut-on secouer le loulav le 15 h'echvan si on ne l'a pas fait le 15 Tichri? Non bien sûr. Il n'y a que Pessah' qui a ce privilège. Et le fait que cela tombe pendant la sefirat haomer vient nous apprendre quelque chose d'important.

Il existe dans la tradition h'assidique un enseignement qui dit:

Bamidbar Chapitre
9 versets 6-7, 9-12

היום יום יד אייר

ענינו של פסח שני: אין מצב "אבוד", תמיד אפשר לתקן ולהשלים. אפילו מי שהיה טמא, מי שהיה בדרך רחוקה ואפילו "לכם", שהדבר היה ברצון על אף הכל אפשר לתקן.

Hayom yom

Pessa'h Cheni souligne qu'il n'est jamais trop tard. Il est toujours possible de réparer. Pour celui qui était "impur", ou "dans un chemin lointain", même si cela était "pour vous", de sa volonté délibérée, il reste néanmoins possible de rectifier.

C'est justement pendant la séfirat haOmer que pessah' chéni vient nous enseigner que rien n'est jamais perdu en ce qui concerne le service de Dieu. En effet, le mauvais penchant se sert de tous nos "ratages" pour nous décourager et nous empêcher de poursuivre notre route.

Ceci est particulièrement vrai en regard de ce que nous avons vu précédemment: que l'évolution spirituelle durant la séfirat haOmer doit être continue et sans "ratages". Malgré tout, il est toujours possible de réparer. . .



Conclusion

Dans son sens le plus simple, la mitsva de séfirat haOmer que nous pratiquons aujourd'hui diffère de ce qu'elle put être à l'origine (et de ce qu'elle redeviendra lors après la construction du Temple).

Malgré tout, ces deux pans de la mitsva restent liés et nous rappellent que cette période est propice au perfectionnement moral.

Un perfectionnement moral qui, comme la séfirat haOmer, est soumis à des règles qu'il n'est pas conseillé de transgresser. Malgré tout, l'enseignement que nous livre Pessah' chéni vient nous rassurer: il est toujours possible de rattraper le temps perdu.

Pour finir, remarquons que des événements ayant eut lieu pendant la séfirat haOmer nous enseignent sur quel domaine du service de Dieu on doit particulièrement mettre l'accent.

En effet, on sait que cette période fut celle de la mort des 24 000 élèves de Rabbi Akiva qui ne se respectaient pas assez les uns les autres, malgré leur immense érudition en Tora. Tel est donc l'essentiel du "tikoun" en cette période: la ahavat Israël à propos de laquelle le même Rabbi Akiva a dit que c'est un grand principe de la Tora. Et par le mérite de cette mitsva nous mériterons la reconstruction du Temple et pourrons respecter parfaitement cette mitsva du compte du Omer.